

Appel à projet Sport Prison 2023-2024

I. Genèse du projet CROS Auvergne-Rhône-Alpes / DISP

Dans le cadre de ses projets, le **Comité Régional Olympique et Sportif Auvergne-Rhône-Alpes (CROS AURA)**, en partenariat avec la **Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires Rhône Alpes/Auvergne (DISP)**, mènent ensemble depuis 2012, avec la collaboration des ligues et des comités régionaux, le projet **SPORT ET PRISON**.

La Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires (DISP) Auvergne-Rhône-Alpes est un service déconcentré du Ministère de la Justice et des Libertés, placée sous l'autorité de la Direction de l'Administration Pénitentiaire. Elle met en œuvre la politique pénitentiaire en matière de sécurité et d'insertion et joue un rôle d'accompagnement et de coordination de 18 établissements pénitentiaires (13 en Rhône-Alpes et 5 en Auvergne) et 12 Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation.

Ain : **Centre Pénitentiaire de Bourg-en-Bresse**
 Allier : **Centre Pénitentiaire de Moulins-Yzeure, MA Montluçon**
 Ardèche : **MA Privas**
 Cantal : **MA Aurillac**
 Drôme : **Centre Pénitentiaire de Valence**
 Isère : **Centre Pénitentiaire de Grenoble-Varces, Centre Pénitentiaire de Saint Quentin Fallavier**
 Loire : **Centre Pénitentiaire de Saint Etienne-La Talaudière, Centre Pénitentiaire de Roanne**
 Haute-Loire : **MA Puy-en-Velay**
 Puy de Dôme : **Centre pénitentiaire de Riom**
 Rhône : **Centre Pénitentiaire de Villefranche sur Saône, MA Lyon Corbas, EPM Meyzieu**
 Savoie : **MA Chambéry, Centre pénitentiaire d'Aiton**
 Haute-Savoie : **MA de Bonneville**



Légende	
	Limite de département
	Maison d'arrêt (MA)
	Centre de détention (CD)
	Maison centrale (MC)
	Centre pénitentiaire (CP)
	Centre de semi-liberté (CSL)
	Etablissement pénitentiaire pour mineurs
	Centre pénitentiaire (ici un quartier MA et un quartier CD)
	Unité hospitalière sécurisée interrégionale (UHSI)
	Unité hospitalière spécialement aménagée (UHSA)



Au service du mouvement sportif

II. Objectifs du projet

À travers un cycle de sensibilisation (8 séances de 2h30 : entrée et sortie comprises) animé par un **technicien du sport**, spécialiste dans sa discipline, cette action a pour objectif :

- De faire découvrir aux détenus des sports populaires, méconnus ou émergents
- De leur apprendre les techniques du sport et ses valeurs : implication et développement psychologique et physique
- De sensibiliser aux bienfaits de l'activité physique sur la santé

III. Date de mise en œuvre et échéancier

- **Lancement de l'appel à projet** : Mercredi 15 novembre 2023 ;
- **Date limite des dépôts de dossier** : Vendredi 22 décembre 2023 ;
- **Réponse des dossiers retenus** : Mercredi 10 janvier 2024
- **Réunion de cadrage avec les structures retenues** : **Mercredi 17 janvier 2024**

Cette réunion se déroulera à la DISP à Lyon, et rassemblera :

- La DISP ;
- Le CROS Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Les moniteurs de sport des établissements concernés ;
- Les intervenants des disciplines retenues : dont la présence est indispensable.

Mise en œuvre des cycles : à compter du 2 janvier 2024 jusqu'au 30 juin 2024.

IV. Modalité de dépôt du dossier

Le dossier (fiche de candidature) devra être envoyé avant la date buttoir, **tamponné et signé**.

Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

Un dossier sera constitué par établissement. Si vous souhaitez candidater sur plusieurs établissements, vous devrez remplir plusieurs dossiers. Les envois seront effectués par mail à :

- **Rafael Motti** – référent AAP Sport Prison : rafaelmotti@franceolympique.com



Au service du mouvement sportif

V. Présentation des établissements concernés et du public

7 établissements sont concernés par cet appel à projets donc vous trouverez les caractéristiques ci-dessous :

- **Centre pénitentiaire de Bourg-en-Bresse (01)**
- **Centre pénitentiaire de Moulins-Yzeure (03)**
- **Centre pénitentiaire de Valence (26)**
- **Centre pénitentiaire de Grenoble-Varces (38)**
- **Maison d'arrêt de Saint-Etienne (42)**
- **Maison d'arrêt de Lyon-Corbas (69)**
- **Etablissement pénitentiaire pour mineurs du Rhône (69)**



Au service du mouvement sportif

1. Centre pénitentiaire de Bourg-en-Bresse (01)

Adresse : 20 chemin de la Providence, 01011 Bourg-en-Bresse

Installations sportives :

1. Gymnase multisports (basketball, boxe, badminton, volleyball, tennis de table, tennis)
2. Ring de boxe à assembler sur demande (dans le gymnase)
3. Terrain de football synthétique

Matériel mis à disposition : Ballons de volley / basketball / foot, matériel de renforcement musculaire (médecine ball, box, élastiques, cerceaux, bandes de suspension / TRX, gants de boxe + sacs de frappe x4), rameur, vélo d'intérieur, barres de traction, agrès de musculation (traction, dips et abdominaux). À déterminer avec le moniteur de sport de l'établissement.

Date de mise en œuvre : le cycle pourra être mis en place **à partir de fin janvier 2024**.

Présentation du public auprès duquel vous interviendrez : Vous interviendriez sur le **Centre pénitentiaire** auprès d'un public **masculin majeur**. Le nombre de personnes maximum présentes lors des séances sera fixé en fonction des activités proposées. Un centre pénitentiaire est un établissement dans lequel les détenus viennent purger leur peine. Plus communément appelé prison, le centre pénitentiaire peut comprendre plusieurs quartiers distincts lui permettant de proposer 2 à 3 régimes de détention différents pour les prisonniers : maison d'arrêt, centre de détention, maison centrale, centre pénitentiaire, centre de semi-liberté.

Informations supplémentaires : Le Futsal est la seule activité proscrite au sein de l'établissement.

Moniteurs de sport : MINAND Ghislain / PERRIN Amandine



Au service du mouvement sportif

2. Centre pénitentiaire de Moulins - Yzeure (03)

Adresse : Rue Millepertuis, 03400 Yzeure

Installations sportives à disposition :

1. Terrain de football – synthétique
2. Gymnase multisports (volley, badminton, basketball, handball, tennis de table)
3. Salle de musculation

Matériel mis à disposition : Matériel nécessaire à la pratique des sports cités ci-dessus, matériel de crossfit.

Date de mise en œuvre : le cycle pourra être mis en place **à partir de fin janvier 2024**.

Présentation du public auprès duquel vous interviendrez : Vous interviendriez sur le **Centre pénitentiaire** auprès d'un public **masculin majeur**. Le nombre de personnes maximum présentes lors des séances sera fixé en fonction des activités proposées. Un centre pénitentiaire est un établissement dans lequel les détenus viennent purger leur peine. Plus communément appelé prison, le centre pénitentiaire peut comprendre plusieurs quartiers distincts lui permettant de proposer 2 à 3 régimes de détention différents pour les prisonniers : maison d'arrêt, centre de détention, maison centrale, centre pénitentiaire, centre de semi-liberté.

Moniteurs de sport : **DUZELIER Mickael / LOQUETOR Tommy**



Au service du mouvement sportif

3. Centre pénitentiaire de Valence (26)

Adresse : Chemin Joseph Astier, 26000 Valence

Installations sportives à disposition :

1. Terrain de football – synthétique
2. Gymnase multisports (badminton, handball, basketball, volleyball, tennis)
3. Tables de tennis de table

Matériel mis à disposition : Tout type de matériel de sport (chasubles, plots, coupelles, sifflets, chronomètres, ballons, tapis de judo...). À déterminer avec la monitrice de sport au besoin.

Date de mise en œuvre : le cycle pourra être mis en place **à partir de fin janvier 2024**.

Présentation du public auprès duquel vous interviendrez : Vous interviendriez sur le **Centre pénitentiaire** auprès d'un public **masculin majeur**. Le nombre de personnes maximum présentes lors des séances sera fixé en fonction des activités proposées. Un centre pénitentiaire est un établissement dans lequel les détenus viennent purger leur peine. Plus communément appelé prison, le centre pénitentiaire peut comprendre plusieurs quartiers distincts lui permettant de proposer 2 à 3 régimes de détention différents pour les prisonniers : maison d'arrêt, centre de détention, maison centrale, centre pénitentiaire, centre de semi-liberté.

Informations supplémentaires : Le centre pénitentiaire de Valence est intéressé par la mise en place de cycle de Badminton. Néanmoins ils restent ouverts à toutes autres disciplines. Le Football est la seule activité proscrite au sein du centre pénitentiaire.

Monitrice de sport : BEAUMONT Corinne



Au service du mouvement sportif

4. Centre Pénitentiaire de Grenoble - Varcès (38)

Adresse : Le petit Rochefort, 38760 Varcès-Allières-et-Risset

Installations sportives :

1. Salle de musculation
2. Gymnase multisports (handball, futsal, badminton)
3. Dojo avec tatamis (20 m2)

Matériel mis à disposition : Matériel nécessaire à la pratique des sports cités ci-dessus. A déterminer avec le moniteur de sport de l'établissement au besoin.

Date de mise en œuvre : le cycle pourra être mis en place **à partir de fin janvier 2024**.

Présentation du public auprès duquel vous interviendrez : Vous interviendriez sur le **Centre pénitentiaire** auprès d'un public **masculin majeur**. Le nombre de personnes maximum présentes lors des séances sera fixé en fonction des activités proposées. Un centre pénitentiaire est un établissement dans lequel les détenus viennent purger leur peine. Plus communément appelé prison, le centre pénitentiaire peut comprendre plusieurs quartiers distincts lui permettant de proposer 2 à 3 régimes de détention différents pour les prisonniers : maison d'arrêt, centre de détention, maison centrale, centre pénitentiaire, centre de semi-liberté.

Moniteurs de sport : RANTANOO Vincent / MARTIN Etienne



Au service du mouvement sportif

5. Maison d'arrêt de Saint-Etienne (42)

Adresse : 607 rue de la Sauvagère, 42350 La Talaudière

Installations sportives :

1. Salle de musculation de 30m2 avec plusieurs appareils
2. Tables de tennis de table
3. Un dojo en tatamis de 15m2
4. Terrain extérieur multi marquages pour tout sport (indisponible jusqu'à fin mars 2024)

Matériel mis à disposition : À déterminer avec le moniteur de sport de l'établissement.

Date de mise en œuvre : le cycle pourra être mis en place **à partir de fin janvier 2024**.

Présentation du public auprès duquel vous interviendrez : Vous interviendriez sur la **Maison d'Arrêt** auprès d'un public **masculin majeur et/ou féminin majeur**. Une maison d'arrêt reçoit les prévenus (détenus en attente de jugement) ainsi que les condamnés dont le reliquat de peine n'excède pas, en principe, un an lors de leur condamnation définitive. Le nombre de personnes maximum présentes lors des séances sera fixé en fonction des activités proposées.

Moniteurs de sport : **CHAPOTIER Yohan / OULARBI Rachid**



Au service du mouvement sportif

6. Maison d'arrêt de Lyon-Corbas (69)

Adresse : 40 Bd des Nations, 69960 Corbas

Installations sportives :

1. Terrain football en synthétique
2. Gymnase polyvalent (handball, basket, volley)
3. Tables de tennis de table
4. Ring de boxe assemblable

Matériel mis à disposition : Appareils cardio (Vélos, rameurs...), ballons pour sports collectifs, matériel pour le tennis de table, matériel pour crossfit et boxe. À déterminer avec le moniteur de sport de l'établissement.

Date de mise en œuvre : le cycle pourra être mis en place **à partir de fin janvier 2024**.

Présentation du public auprès duquel vous interviendrez : Vous interviendriez sur la **Maison d'Arrêt** auprès d'un public **masculin majeur**. Une maison d'arrêt reçoit les prévenus (détenus en attente de jugement) ainsi que les condamnés dont le reliquat de peine n'excède pas, en principe, un an lors de leur condamnation définitive. Le nombre de personnes maximum présentes lors des séances sera fixé en fonction des activités proposées.

Moniteurs de sport : HAMMAD Célia / SOMBE Mac-Arthur



Au service du mouvement sportif

7. Etablissement pénitentiaire pour mineurs du Rhône (69)

Adresse : 1 rue du Rambion, 69330 Meyzieu

Installations sportives :

1. Terrain de football extérieur 20x30m (synthétique)
2. Gymnase multisports (football, basketball, handball, badminton) 17x25m

Matériel mis à disposition : matériel disponible pour pratiquer les sports listés ci-dessus.

Date de mise en œuvre : le cycle pourra être mis en place **à partir de fin janvier 2024.**

Présentation du public auprès duquel vous interviendrez : Contrairement aux établissements pénitentiaires pour majeurs, il n'existe pas de travail ou de formation professionnelle proposé aux mineurs incarcérés sur l'EPM. L'emploi du temps des mineurs comprend à la fois des temps scolaires et des activités socio-culturelles et sportives.

En concertation avec la DISP, le CROS Auvergne-Rhône-Alpes et le moniteur de sport de l'établissement, vous interviendriez auprès des **filles ou des garçons (entre 13 et 17 ans)** pour toute la durée du cycle.

Moniteurs de sport : CAVILLON Fabrice / PEJOT Grégory / TOUAM Sébastien



Au service du mouvement sportif